

Paris le 3 mai 2017

Comité Juridique du 4 mai 2017
10h00-12h30 – Salle C125 - visioconférence

Ordre du Jour

Relecture des rapports :

« **Réforme des obligations - capacité et représentation** » divisé en 3 rapports :
Anne-Françoise Zattara-Gros, Renaud Mortier

- 1- « L'application de 1161 aux personnes morales »
- 2- - « L'application du nouveau régime aux contractants non contrepartistes : par ex. dans un contrat de société qui est conclu par plus de deux parties ou une vente avec deux vendeurs ou deux acheteurs ou en cas de démembrement ».
- 3- - « Comment éviter la nullité de l'article 1161 ? Par sortie du champ de l'article, par délégation... »
- 4- « **le legs universel** » par Martine Blanck-Dap

1^{ère} Lecture des rapports :

- 5- « Assurance vie non dénoué et indivision post-communautaire » par Michel Leroy
- 6- « **Actes authentiques et contrats d'adhésion** » quel est la finalité indépendamment de l'intérêt ? **(Article 1170)** par Cécile Lisanti, Sophie Schiller
- 7- «**Est-ce que les clauses de substitution sont qualifiées de cession de contrat ?** » Par Cécile Lisanti
- 8- « La personne morale, possible tiers copartagé dans le cadre de la transmission d'entreprise », Claire Farge et Yann Malard
- 9- « l'usufruit et l'allongement de la durée de la vie » par Yann Malard

Rapports Reportés :

- 10- «**Enfants mineurs-donation-partage** » par Sylvie Lerond et Grégory Dumont

Contact

Courriel : contact.fndp@gmail.com
www.fndp.eu

11- «**Clause bénéficiaire à délivrance différée**» par Michel Leroy, Philippe Luttmann, Pascal Lavielle

12- « Utilisation du contrat d'assurance-vie pour couvrir le risque de dépendance »
Anne-Françoise Zattara-Gros et Mark Iwanenko

DIVERS :

« **La tontine** », Par Cécile Lisanti

Ce sujet ne fera pas l'objet d'un rapport, organisation d'un colloque à décider.

Contact

Courriel : contact.fndp@gmail.com
www.fndp.eu